

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 20 MARS 2012

*Le 15 mars 2012 : convocation des Membres du Conseil Municipal pour le mardi 20 mars 2012 à 20 h 30.*

*L'an deux mil douze, le 20 mars à 20 h 30, le Conseil Municipal de VILLERS ALLERAND, après convocation légale, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Daniel LAGAIN, Maire.*

---

**☞ Etaient présents** : Daniel LAGAIN, Maire, Catherine CORDIER, Didier De AMORIN, Didier DUMARGNE, Anne FATOUX, Françoise PARANT, Olivier BAN, Jean-Marie CHAPPELLET, Jean-Pierre COCQUELET, Wily DUBOS, Murielle DUMARGNE, Dominique PATEIRON, Timothée STROEBEL.

**Absents excusés** :

Bernard JACQUINET ayant donné pouvoir à Daniel LAGAIN, Hubert FOURNET ayant donné pouvoir à Catherine CORDIER.

A été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire de séance : Mme Catherine CORDIER

---

Monsieur LAGAIN avant d'ouvrir la séance demande une minute de recueillement pour les événements survenus la veille à Toulouse, et précise que ce matin à l'école de Villers Allerand, une minute de recueillement a eu lieu également à 11 heures.

Après cette minute de recueillement le Maire ouvre la séance et demande aux membres du Conseil Municipal de signer le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 Février 2012.

**☞ ORDRE DU JOUR** :

• **Délibérations** :

- 12/2012 : Soutien au SIEM
- 13/2012 : Renouvellement contrat « horizon village »
- 14/2012 : Exonération des taxes foncières

• **Sujets Divers** :

- Rapport des commissions
- Déclassement des bâtiments : ancienne mairie et salles des fêtes
- Réponse à l'association Montvillers



Un débat s'instaure. La proposition d'exonération pour l'ensemble des taxes est soumise au vote

*Il est donc procédé au vote à mains levées*

**CONTRE : 15**

**ABSTENTION : 0**

**POUR : 0**

***ACCEPTE A L'UNANIMITE***

**Sujets Divers :**

**1) Rapport des commissions**

**- Communication/Cellule de crise :**

Catherine CORDIER, suite à son récent mail, réitère sa demande aux conseillers présents pour les articles à figurer dans le prochain bulletin d'Avril.

**- Urbanisme :**

Bernard JACQUINET absent à ce Conseil a informé n'avoir rien à dire en particulier depuis la dernière séance. Monsieur De AMORIN prend la parole en soulignant qu'il y aura des choix prioritaires à prendre, les études de coût des travaux prévus dans les années à venir étant très conséquentes.

**- Gestion :**

Intervention de Monsieur De AMORIN. Les comptes sont clairs. Une demande d'informations pour nos recettes fiscales est en cours auprès de la Préfecture, suite à la réforme de la TP.

Un questionnement à ce jour à prendre en compte très sérieusement : la réforme de la taxe professionnelle.

**- Culture :**

Françoise PARANT demande qu'une réunion soit programmée la semaine prochaine. Au cours de celle-ci sera évoqué le déroulement de la fête foraine (qui s'en occupera). Il sera question d'autre part du problème sur la mise en place d'une régie pour les concerts à venir.

**- Patrimoine :**

Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET fait lecture de plusieurs devis qu'il a fait réaliser pour le mur et le chaperon de l'église. Deux devis sont sensiblement identiques (6 500 €), le troisième devis ne prenant en compte que le chaperon (5 000 €). Il faudra prendre une décision pour l'affaissement du mur, qui risque de s'écrouler dans les années à venir. Monsieur DUMARGNE prend la parole en stipulant qu'il a demandé un avis à Monsieur MARTIN. Monsieur LAGAIN souligne que la proposition, pour décision au Conseil Municipal, doit être partagée par l'ensemble des membres de la Commission Patrimoine

Les travaux de la petite salle prévue pour accueillir les archives étant terminés, Monsieur CHAPPELLET demande s'il est possible de poursuivre les travaux de rangement des archives. Monsieur COCQUELET répond que oui. Monsieur LAGAIN informe que nous recevrons des armoires cet été.

**- C.C.A.S**

Madame FATOUX : il n'y a rien de particulier à signaler.

Intervention de Monsieur LAGAIN : Monsieur le Maire souhaite, comme entendu au départ de la prise de mandat, qu'un bilan des commissions soit fait régulièrement, car il constate qu'il y a de moins en moins de comptes-rendus de commissions.

• **Questions diverses** :

- **Déclassement des bâtiments : ancienne mairie et salles des fêtes**

Monsieur LAGAIN déclare : nous en avons déjà échangés préalablement et longuement sur le sujet. Monsieur LAGAIN souhaite un débat ce jour, afin de pouvoir en délibérer lors du prochain Conseil Municipal. Il précise que pour toute cession de biens de la commune, ceux-ci doivent être classés en biens privés et non publics. Ces 2 biens semblent être déclarés en bien privés. Monsieur LAGAIN semble surpris de cette classification et propose au conseil de lever toute ambiguïté.

Monsieur LAGAIN informe les membres qu'une réunion s'est déroulée ce jour en présence de PLURIAL HABITAT, en ce qui concerne les bâtiments de l'ancienne mairie/école et la salle des fêtes actuelle.

En ce qui concerne la salle des fêtes, après avoir été détruite, des logements sociaux pourraient être créés avec un cabinet médical au rez-de-chaussée. Un géomètre procédera dans les semaines à venir à un relevé du site de cette salle.

Pour le bâtiment de l'ancienne mairie, il serait très compliqué de faire une cession de ces bâtiments (école-ancienne mairie), car cela entraînerait de gros problèmes d'indivision. Un bail emphytéotique de 30 à 40 ans pourrait être envisagé. La rénovation du bâtiment serait à la charge du bailleur, la location serait prise en charge par leurs soins, un loyer serait reversé à la Mairie, qui resterait propriétaire des lieux.

- **Réponse à l'association MONTVILLERS**

Le Maire fait lecture du courrier (en adressant aux adjoint et conseillers une copie du courrier). Le Maire signifie comprendre totalement la demande d'information sur la future expertise de relevé de niveaux. Il s'étonne par contre en premier lieu du positionnement de l'Association quand au projet de salle des fêtes, et secundo de l'absence de positionnement de l'association quand au projet de la déviation ou de la sécurisation de la traversée de Montchenot ? L'association se limite elle à ce qui touche le centre de Villers ? Monsieur LAGAIN propose donc une réunion avec les membres de cette Association en présence de quelques membres du conseil, afin que tout soit bien clarifié.

- **Majoration de 30% des droits à construire**

Le Maire demande à Didier DUMARGNE d'expliquer son investigation sur ce projet de loi qui permettrait de construire 30% de surface sur un même terrain. Monsieur DUMARGNE lit le texte qui vient d'être instauré par le gouvernement. Il va falloir être très vigilants et très réactifs sur ce texte. ***Une délibération contraire*** devra être prise très rapidement dès la parution de cette loi, tout en sachant que le délai sera de 6 mois au maximum pour lancer une enquête publique et prendre la décision finale.

Avant que la séance ne soit levée, Monsieur Jean-Marie CHAPPELLET annonce que sa demande faite au dernier conseil pour commémorer les 90 ans du monument aux morts n'ayant pas reçu un accueil favorable, il renonce à organiser cet anniversaire.

***Personne ne souhaitant plus prendre la parole, la séance est levée à 23 heures.***